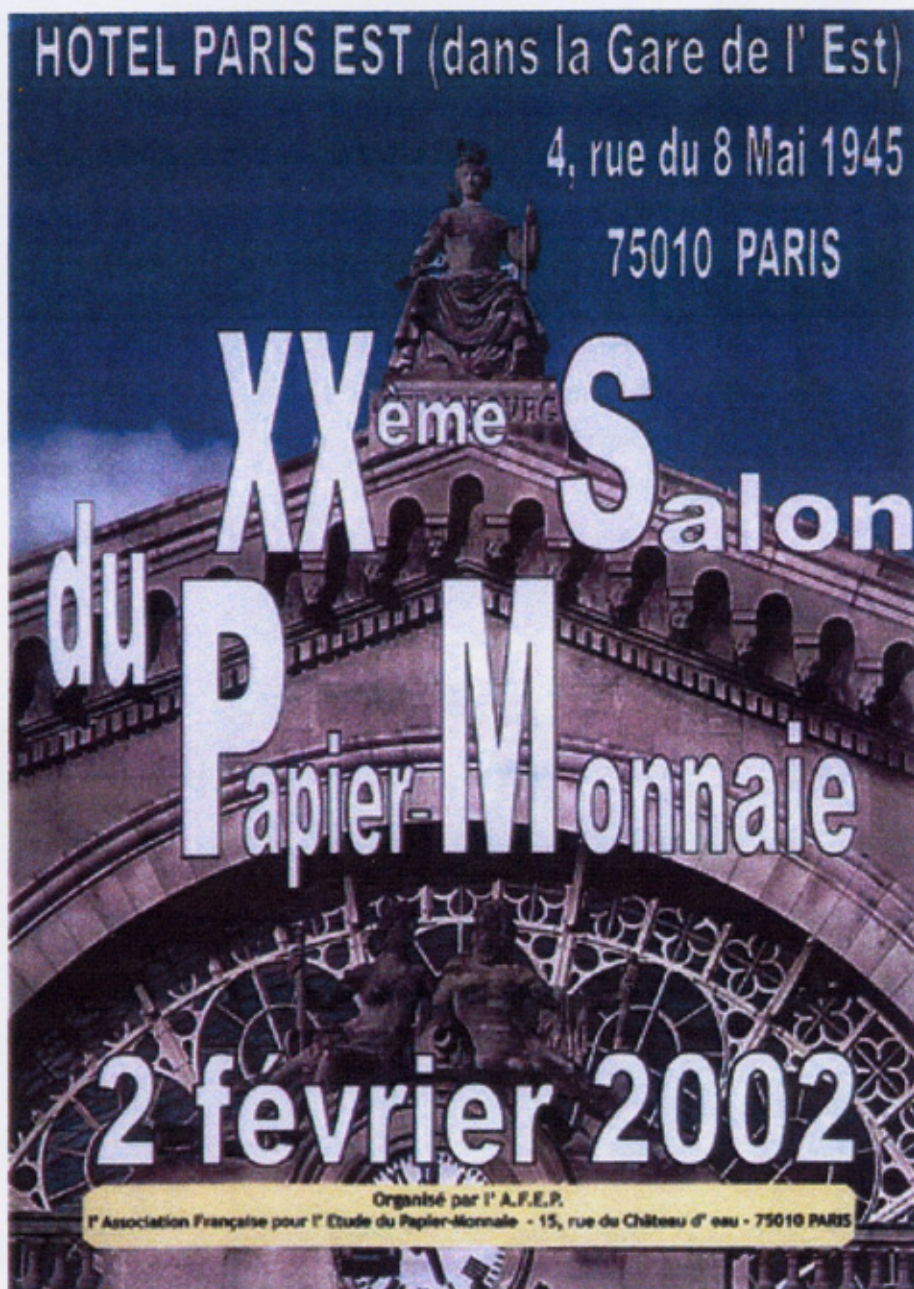




Portrait de Molière d'après le peintre Mignard devant un balcon de théâtre.

**La plus grosse coupure jamais mise en circulation.
Le billet mythique de la seconde partie du XXème siècle.**

Le 50.000 Francs à l'effigie de MOLIERE



SOMMAIRE

50.000 Francs à l'effigie de MOLIÈRE	1 ^{ère} de couverture
Les vœux de l'AFEP	page 1
La Banque de France ; un centenaire réussi	pages 2 à 5
Union économique du Havre	pages 6 et 7
Collectionnez les billets de banque	pages 8, 9 et 10
Les débuts du papier-monnaie en Algérie	pages 11 et 12
Caisse Centrale de la France libre	page 13
Les billets africains de la zone franc	page 14
Canada	page 15
Récapitulation des articles parus	page 16
Verso du billet de 50.000 francs	4 ^{ème} de couverture



**LE BUREAU DE L'AFEP et LE PRÉSIDENT
VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNÉE 2002**



Œuvre de Franck MEDINA

LA BANQUE DE FRANCE

Un bicentenaire réussi.

Par Philippe CALLANT



La Banque de France vient de fêter son bicentenaire. Diverses manifestations tant en province qu'à Paris ont commémoré cet événement qui marquait deux siècles de présence et d'Histoire.

Le passé prestigieux de la Banque méritait d'être présenté à l'aide d'un texte de qualité. Beaucoup d'écrits ont été réalisés sur l'activité même de la Banque... Aussi, il me semblait hasardeux de rentrer dans un exercice de style particulier pour mettre en valeur l'historique de notre Maison.

J'ai choisi de vous faire partager celui qu'Eric SELLIER nous livra en 1989 dans son fascicule d'initiation à la Numismatique, et qui résume pleinement les missions confiées à la Banque depuis sa création. Quelques modificatifs ont été ajoutés pour remettre au goût du jour certains éléments du récit.



La Sagesse fixe la Fortune

La Banque de France est fondée le 1^{er} Ventôse de l'An VIII (20 février 1800).

L'alinéa 4 de l'article 5 de ses statuts primitifs précise : « Les opérations de la Banque consisteront... à émettre des billets payables au porteur et à vue... »

Ces billets seront émis dans des proportions telles, qu'au moyen du numéraire réservé dans les caisses de la Banque et les échéances du papier de son portefeuille, elle ne puisse dans aucun temps être exposée à différer le paiement de ses engagements au moment où ils lui seront présentés. »

La Révolution de 1848 instaure le « cours forcé » du 15 mars 1848 au 6 août 1850. Du 21 novembre 1848 jusqu'à la guerre de 1870, la Banque de France ouvre près de 100 succursales.

Le 2 août 1870, le « cours forcé » réapparaît et reste en vigueur jusqu'au 1^{er} janvier 1878.

Il est instauré à nouveau le 5 août 1914, supprimé en 1928, rétabli en 1936 et cela, définitivement.

Dans les événements importants, il faut citer :

l'échange obligatoire du 4 juin 1945 pour tous les billets de 50 francs et au-dessus,

la démonétisation du billet de 5.000 Francs « Union Française » le 30 janvier 1948, (Photo)



la création du « Nouveau Franc » par le général De Gaulle le 27 décembre 1958, (Photo)



le « Nouveau Franc » est transformé en « Franc » le 9 novembre 1962. (Photo)



La Banque de France, de 1800 à nos jours, a émis 157 billets différents, dont 5 ont actuellement cours. Ces billets sont unanimement reconnus comme étant les plus esthétiques de tous ceux émis dans le monde, ce qui explique que depuis quelques années, et de plus en plus, les collectionneurs les recherchent.

LES BILLETS DITS « COLONIAUX »

Des banques coloniales furent créées vers 1850 et avaient pour noms :

- Banque du Sénégal qui devint par la suite Banque de l'Afrique Occidentale (B.A.O.),
- Banque de la Guadeloupe,
- Banque de la Guyane,
- Banque de la Martinique,
- Banque de la Réunion,
- Banque de l'Algérie (et de la Tunisie), (Photo)



Banque de l'Indochine, (Photo)
Banque d'Etat du Maroc,
Banque de Madagascar (et des Comores),
Banque de Syrie et du Liban,



Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement de la France libre créa la Caisse Centrale de la France Libre pour exercer le privilège d'émission dans la plupart des Territoires d'Outre-Mer libérés. Cette dernière fut appelée ensuite Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer, puis Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer et actuellement Institut d'Emission d'Outre-Mer (Nouvelle-Calédonie et Polynésie Française). (Photo)



Ces billets de toute beauté sont très prisés et deviennent, pour la plupart, très difficiles à acquérir, du fait de leur rareté.

Eric SELLIER

La Banque de France

Un Monument du 1^{er} Arrondissement de Paris.

Ce n'est qu'en 1808 que la Banque de France s'installe dans le 1^{er} arrondissement de Paris. Le 6 mars de cette année, Napoléon l'autorise à faire l'acquisition de l'hôtel de La Vrillière, occupé alors par l'Imprimerie impériale, pour la somme de deux millions. L'hôtel avait été construit entre 1634 et 1640 par l'architecte François Mansart pour Louis Phélypeaux, marquis de La Vrillière. Sa famille n'ayant pu le garder, l'hôtel passa en 1713 au comte de Toulouse. Le nouveau propriétaire fit remanier les bâtiments par Robert de Cotte entre 1713 et 1719 et en fit un véritable palais. Pour que la grande galerie de 50 mètres dite « Galerie Dorée » prévue à l'étage ait son plein développement, Mansart avait imaginé la trompe qui avance en saillie sur la rue Radziwill.

C'est d'ailleurs une des rares parties anciennes qui subsiste de l'hôtel, bien qu'elle ait été fortement restaurée entre 1868 et 1875.

L'hôtel fut par la suite occupé par la princesse de Lamballe et, en 1793, par le Bulletin des Lois et l'Imprimerie nationale puis impériale, qui ne le quitta qu'en 1811.

Bien dégradé, il fut ensuite agrandi à plusieurs reprises, en 1853 puis en 1910, enfin en 1932 où l'énorme bâtiment construit sur la rue Croix-des-Petits-Champs a atteint la rue du Colonel Driant.

Histoire de Paris 1^{er} Arrondissement.



Le bicentenaire, ce fut également la mise en circulation d'un timbre commémoratif d'usage courant édité par l'administration postale.

Pour la première fois de son histoire, la Banque de France avait ouvert ses portes au Public un samedi pour lors de l'émission du cachet temporaire à date 1^{er} Jour.

La plus belle manifestation fut évidemment la présentation de la collection du Médailleur dans les salles du Musée CARNAVALET, où les visiteurs ont pu apprécier le charme d'une installation de très haute qualité où se mêlaient instruments de fabrication, reproductions grand format, archives monétaires uniques, présentation de la nouvelle gamme de billets en planches et vidéos marquées par un entretien avec Mademoiselle LAMBERT.

La période la plus marquante de notre patrimoine monétaire, et très certainement la plus prisée des collectionneurs, est celle qui s'étend de 1953 à 1966.

Œuvres de Clément SERVEAU, de LE FEUVRE, gravées en Taille douce par PIEL, la série des 500 Francs Victor Hugo, 1.000 Francs Richelieu, 5.000 Francs Henri IV et 10.000 Francs Bonaparte ont vu leur valeur surchargée en « NF rouge ».

Le 4 juillet 1960, des billets libellés uniquement en Francs sont mis en circulation. En tous points identiques au précédents pour ne pas perturber les habitudes du public, ils revêtent leur nouvelle valeur en lettres et en chiffres.

Une nouvelle valeur de 500 NF à l'effigie de Molière est créée.



C'est le seul billet à être uniquement libellé en NF, la coupure de 50.000 Francs prévue n'ayant jamais été mise en circulation.

Quelques versions de cette magnifique vignette ont été découvertes dans une collection privée, vendue il y a quelques années. *Voir Couverture du FAYETTE Tome B 3^{ème} édition de 1994.*

Le projet 1958 du billet de 50.000 Francs est présenté recto et verso en pages de couverture de ce numéro .

Parmi les diverses commémorations de la Banque de France, il faut citer :

La Médaille de la création de la Banque de France à l'Effigie de Napoléon Bonaparte.



Création de la Banque de France



La Médaille du Centenaire.

Cette médaille a été attribuée à Albert AUPETIT
Caissier Principal de 1920 à 1926

La médaille du Cent cinquantième anniversaire où furent repris les éléments graphiques du jeton de présence.

La dernière célébration fut le 75^{ème} anniversaire des Globe trotters, amicale créée au début du siècle par les agents de recettes de la Banque de France.



Agent de recette en uniforme

sacoche, bicorne et plaque

Dans quelques jours, le passage à la monnaie unique verra l'Euro remplacer les monnaies européennes laissant quelque peu orphelines les nations attachées à leurs symboles.

Là où des artistes de grand talent ont pu, des années durant, exprimer leur art en relation directe avec les instituts d'émission, il ne restera dans les mémoires que le souvenir de belles gravures représentatives de l'histoire et de la culture de chacun.

Pour nous, collectionneurs, garants d'un patrimoine que nous conservons avec bonheur, tout n'est pas encore terminé. Nous avons encore de beaux billets à trouver, à troquer ou à acheter et c'est ce qui compte pour valoriser nos passions.



Une plaque d'Agent de Recettes.

UNION ECONOMIQUE DU HAVRE

Lors de la dernière journée numismatique de Meaux, notre ami A. N. nous a procurés des bons de l'Union économique du Havre, que nous ne connaissions pas . Ce qui nous intrigue surtout c'est l'appellation "BON DE DIFFÉRENCE" .

Nous avons pris contact avec le président de l'amicale numismatique du Havre qui nous a très gentiment répondu après avoir fait une recherche parmi les membres de l'amicale .

Ces bons auraient été émis au début des années 50 . Ils devaient être retirés à la Bourse du Havre et permettaient les achats par correspondance .

Une autre version serait que ces bons étaient des bons de réduction . Mais ceci n'explique pas le terme employé "bon de différence" .

Nous attendons de plus amples informations de la Chambre de Commerce du Havre . Nous vous ferons connaître celles-ci dès que possible .

M. Kolsky et J. Pirot



Existe aussi en vert pâle



Ces bons sont uniface et tous ont la vignette de même format : 117x54 . Il faut aussi noter qu'ils étaient détachés d'une souche et devaient exister par paire car le bord supérieur porte aussi des dents .

COLLECTIONNEZ LES BILLETS DE BANQUE

C'est le conseil donné par TINTIN (le journal des jeunes de 7 à 77 ans) dans les années 1970. A cette époque, il n'y avait que très peu de collectionneurs, les temps ont bien changé. Saluons donc cet hebdomadaire d'avoir été le précurseur visionnaire dans le domaine du PAPIER-MONNAIE. Plus de 30 ans après, le conseil de Tintin à ses nouveaux lecteurs (voir encart) : **"il n'est pas trop tard pour commencer votre collection d'anciens billets de banque"**, est toujours d'actualité.

<p>tintin</p> <p>Le Journal des Jeunes de 7 à 77 Ans N° 1233 - 15-5-1972</p> <p>Parait tous les jeudis Tous droits réservés pour tous pays</p> <p>DARGAUD EDEITEUR</p> <p>Administration-Redaction 12, rue Blaise Pascal 92 - NEUILLY s/Seine Tél : 747 77-00</p> <p>TARIF DES ABONNEMENTS 1972</p> <table border="1"> <tr> <td>France</td> <td>2 ans</td> <td>1 an</td> <td>3 mois</td> </tr> <tr> <td>et Communauté Française</td> <td>120 F</td> <td>65 F</td> <td>35 F</td> </tr> </table> <p>C.C.P. : Paris 8974-40</p>	France	2 ans	1 an	3 mois	et Communauté Française	120 F	65 F	35 F	<p>POUR LA SUISSE</p> <p>Interpress S.A. 11, Ch. de l'Isle de Vaux 1007 LAUSANNE Téléphone 10213 34.71.81</p> <p>TARIF DES ABONNEMENTS 1972</p> <p>(en Francs Suisses) 1 an : 95 F.S., 3 mois : 35 F.S. Compte chèque postal : 10-123.51</p> <p>Changement d'adresse : Joindre Fr. ou Francs Suisses 1,50 en timbres, et la dernière bande.</p> <p>POUR LES AUTRES PAYS : S'adresser aux Editions de Lombard, 1 à 11, Avenue Paul-Henri Spaak, Bruxelles.</p> <p>Publinter : PUBLIART 18, rue Guillaume Tell Paris (12^e) 754 33-80 à 84</p>
France	2 ans	1 an	3 mois						
et Communauté Française	120 F	65 F	35 F						

A NOS NOUVEAUX LECTEURS

Il n'est pas trop tard
pour commencer
votre Collection d'Anciens Billets de Banque !
Vous pouvez vous procurer, au Journal, les numéros déjà parus sur
ce thème.

Une vraie œuvre de vulgarisation, bien loin des publicités actuelles, vendant des billets authentiques (mais à quel prix !) et vantant l'intérêt d'une collection de billets (un chaque mois).

Pour illustrer ces propos, je vous invite, à travers un exemple, ici la Martinique (TINTIN n° 1236 du 6 juillet 1972) à faire connaissance avec cette île et un billet de son histoire monétaire. Nous, les passionnés du papier-monnaie, nous ne pouvons que nous réjouir de cette ancienne initiative qui permettait, aux super-jeunes de 7 à 77 ans, de découvrir un pays, son histoire et sa géographie, en prenant comme fil conducteur un billet de banque avec tous ses symboles.

Un fait est certain, ceux qui à cette époque ont suivi ce conseil, et ont patiemment échangé ou acheté des billets, sont aujourd'hui des collectionneurs heureux. En effet, qu'il s'agisse du choix disponible (certains billets pas très rares en 1970 sont aujourd'hui introuvables) ou des prix pratiqués ((exemple : 500 francs Victor Hugo contre-valeur de 5 NF en neuf à 150 francs) le résultat est éloquent.

Peut-être que cette présentation permettra aux collectionneurs de billets d'envisager leur collection sous un angle plus historique et économique comme les (toujours) jeunes des années 70.

Yves JÉRÉMIE

Chaque semaine (je possède une vingtaine de numéros entre le n°1192 du 2 septembre 1971 et le n° 1238 du 20 juillet 1972¹), sous la plume de S. E. Peumery, ce journal nous a présenté un billet, recto et verso en couleur et au format réel, en page quatre de couverture. Ces billets faisaient partie de la célèbre collection Georges Thomas². Outre les superbes reproductions en couleur sur fond noir, l'auteur nous présente un texte largement documenté sur sur le billet présenté.

¹ Si un collectionneur possède la collection complète des "TINTIN aux billets", je serai heureux de correspondre avec lui (Ecrire à PM Magazine qui transmettra).

² Grand collectionneur que j'ai eu le plaisir de connaître et dont la prestigieuse collection fut vendue en 1978 et 1980 aux Etats-Unis. Peut-être avez-vous acheté des billets de cette collection reproduits dans TINTIN.

MARTINIQUE

(Voir page 51)

PETITE ILE, GRAND DESTIN



PETITE ILE, GRAND DESTIN

CE billet de « 5.000 FRANCS », sous-titré « 50 Nouveaux Francs », date de 1960. Pour ne rien vous cacher, c'est une coupure qui a toujours cours à la Martinique. Mais, en dépit de sa valeur, le « Spécimen » que nous vous présentons — recto-verso, à son format réel — ne vaut pas son pesant de cacahuètes.

Quel rôle jouent les « spécimens » sur le plan fiduciaire ? Ce sont des échantillons d'une série mise en circulation, non numérotés parce qu'uniquement destinés à servir de fiche anthropométrique dans les grandes banques internationales appelées à négocier ces nouveaux billets. Autrement dit, les billets — comme les voyageurs — ont une pièce officielle qui permet de les identifier à l'étranger.

YA BON « MOCOS »

N'est-il pas joli ce billet martiniquais plein de chaleur, de couleur et de vie ?

Que de tiges sucrières récoltées depuis le temps où le troc faisait le bonheur des indigènes ! Jusqu'en 1670, les paiements s'effectuaient en nature : tabac d'abord, puis sucre. A la suite de quoi un décret royal introduisit, en Amérique française, des pièces de 5, 10 et 15 sols. Mais les autorités eurent le bon sens de garder au sucre sa valeur normale... pour le règlement des impôts. La monnaie — objet de tracasseries pour de nombreux alphabètes — risquait en effet de ne pas prendre le chemin des caisses de l'État. En outre, les pièces frappées un peu plus tard pour les îles du Vent (poids : 12,5 grammes) étaient beaucoup trop lourdes. Plutôt que de trouver le fond de leurs poches, les Antillais préférèrent découper de fins morceaux de métal — octogones, carrés ou en forme de cœur — dans des Piastres Gourdes espagnoles. Ainsi naquirent les « Mocos » (nom créole signifiant « morceau ») qui avaient, aussi extraordinaire que cela puisse paraître, cours légal.

Les billets firent leur apparition, sous forme de « Bons de caisse », en 1848. Juste après l'abolition de l'esclavage ! Du

coup, les « bons Noirs » se sentirent plus légers. Plus de chaînes et plus de « mitraille » ! A partir de 1853, la Banque de la Martinique et la Banque de la Guadeloupe fournirent du « papier » chacune de leur côté. Mais, en 1944, on simplifia le problème. Toutes les émissions antillaises passèrent sous le contrôle de la « Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer ».

« PLUS QU'UNE REINE »

Au recto du billet — sur fond de cocotiers — une jolie Martiniquaise présente un plateau de fruits coloniaux où prédominent l'avocat, l'ananas et la banane. Inutile de vous faire un cours là-dessus. Les « spots » diffusés par la télé vous auront appris que rien ne vaut l'ananas, la vanille et le rhum de la Martinique. Effets de la publicité : il a fallu multiplier les cultures fruitières pour répondre aux besoins de la consommation européenne et on a désormais recours à soixante distilleries pour fournir le rhum indispensable aux exigences des babas, des crêpes Suzette, des grogs et des alcooliques. Si on se bouscule un peu au verso de notre lointain 50 NF, c'est que les activités sont nombreuses dans les savanes

D'une façon générale, le « Spécimen » — qui n'a pas de pouvoir libérateur — est moins recherché par les collectionneurs que le billet « coursable » (1). Cela s'explique : quand les « coursables » sont retirés de la circulation, on songe rarement à enfouir les grosses coupures dans un album. Mieux vaut les échanger ou les dépenser. C'est ainsi que la banque d'émission les récupère et les fait disparaître. A l'inverse, les « spécimens », devenus inutiles, sortent de leurs cachettes en excellent état. Ils sont alors ramassés par les amateurs. Certains billets très anciens ne sont connus que sous forme de « spécimen ».

(1) Qui a cours.

de cet heureux département : +20° au cœur de l'hiver !

À droite, un indigène coupe la canne à sucre — principale richesse du sol — avec un sabre d'abattis. Au fond, les tiges récoltées sont véhiculées à dos de mulet. À gauche, une « doudou » accroupie prépare le manioc familial. Pour tout vous dire, dans la pastille blanche de gauche figure, en filigrane, un visage ethnique... qui n'a pas résisté au flash de nos photographes.

Une seule personne manque au palmarès de ce billet : l'impératrice Joséphine. Partout à La Pagerie, où elle naquit, les souvenirs de l'épouse de Napoléon 1er restent présents. Il est même impossible d'évoquer l'île de la Martinique sans parler de « Yéyète » — nom que lui donnait sa famille — tant l'une et l'autre sont associées. C'est là, parmi les lauriers-roses, qu'une pythonisse annonça à la petite fille : « Un jour, vous serez plus qu'une reine ».

Joséphine avait seize ans lorsqu'elle quitta la Martinique pour épouser le général de Beauharnais. Elle n'oublia jamais son île lointaine, gardant de ses origines une vive passion pour les fleurs et les jardins. La Martinique, de son côté, continue à vénérer « son » impératrice.

S.-E. Peumery

Historique de la présence française en Algérie

En 1830, Charles X décide l'envoi d'une expédition punitive contre le dey d'Alger afin de répondre à des différents récurrents. Après la prise d'Alger, la France conserve le contrôle de la zone côtière, ne continuant pas la conquête du pays afin de ne pas mécontenter l'Angleterre.

Mais le chef rebelle Abd-el-Kader lance alors la guerre sainte et de nombreuses tribus se soumettent à son autorité. Après de nombreuses péripéties, c'est à partir de 1841, que le général Bugeaud qui, rendant coup pour coup, parvient à conquérir le pays. L'émir se rend en 1847. Déporté en France, il est enfermé au château de Pau, puis à celui d'Amboise. Plus tard, la conquête de la Kabylie consolide les possessions françaises.

Projet d'une banque à Alger

Le 8 février 1844, un capitaliste, monsieur Boensch, propose au Duc de Dalmatie, Ministre Secrétaire d'Etat de la guerre, de fonder une banque à Alger. Celui-ci lui confie alors une mission confidentielle dans le but de seconder le Directeur des Finances à Alger dans les études qui doivent amener la création d'une banque spéciale en Algérie, et d'une caisse hypothécaire qui y serait annexée. Le duc de Dalmatie préconise l'établissement d'un organisme à capitaux privés, excluant toute ingérence de l'Etat. Se rendant sur place, un mandataire de monsieur Boensch étudie divers projets. La Chambre de Commerce, qui était opposée à l'établissement d'une banque, change alors subitement d'opinion et forme un contre-projet avec des maisons d'Alger et de Marseille.

Projet d'une succursale de la Banque de France

Finalement c'est la Banque de France qui décide de créer un comptoir dans ce pays au début de l'année 1845. Elle propose d'investir 2 millions de francs pour un capital souhaité de 10 millions, malgré l'opposition du Baron Delessert qui pense que « *la Banque de France n'a pas le droit d'employer et de compromettre une partie des fonds des actionnaires à la formation d'un comptoir ou d'une banque dans une colonie qui n'est pas soumise aux lois françaises, et qui est et sera longtemps encore sous le régime militaire* ». Il proteste contre cette mesure « *en en laissant toute la responsabilité morale et matérielle à ceux qui l'ont votée* ».

Anticipant l'autorisation de création, la Banque a, dès 1846, commandé les fournitures nécessaires pour imprimer des billets au nom du Comptoir. Monsieur Beaucourt, graveur, exécute 4 matrices en acier portant les mots « Comptoir d'Alger », pour les filigranes clairs et 2 autres en cuivre « 1000 F » et « 250 F » pour les filigranes ombrés. Monsieur

Duphau, le mécanicien attaché à la Banque de France enfonce les toiles qui serviront à fabriquer le papier filigrané. Au fondeur, Richard, 4 exemplaires en fonte des mots « 1000 F » et « 250 F », ainsi que les textes des 2 médaillons à fond noir sont commandés. Saunier, qui a gravé les billets de certaines banques départementales, est chargé, moyennant 470 francs, d'établir trois poinçons en acier : « Comptoir d'Alger » en capitales, « Comptoir d'Alger » en capitales italiques renversées et « deux cent cinquante fr. ». Une commande de papier filigrané de couleur nankin est alors passée à la papeterie du Marais¹.

Le 19 juillet, la Chambre des Députés vote une loi autorisant la Banque à établir un Comptoir d'Escompte à Alger. Une Ordonnance du Roi, Louis-Philippe, du 16 décembre 1847, confirme cette création. L'article 5 de l'ordonnance stipule que les billets du Comptoir seront confectionnés par la Banque de France. L'article suivant précise que les coupures pourront être de mille, cinq cents et deux cents francs (la valeur de 250 francs ayant été refusée).

Une souscription pour compléter le capital à hauteur de 10 millions est alors organisée. Un local pour le comptoir est loué, ainsi que plusieurs maisons. Mais, au 24 février les versements effectués ne se montent qu'à la somme de 3.437.000 francs et la révolution de 1848 empêche la récolte des fonds. De plus, le Directeur, monsieur Sabatault, présente, dans une lettre datée du 10 juillet, ses doutes, car il a acquis « *la triste conviction que pour certains hommes, la probité ne pouvait soutenir la lutte avec l'intérêt particulier, et, partant, je ne saurais les admettre sans déplaisir dans le Conseil* ». Il estime que le peu de bonnes valeurs sur la place d'Alger occasionnerait un bien maigre bilan et que « *le fonctionnement du Comptoir serait une véritable dérision* ». Il n'hésite pas à conseiller au Gouverneur de renoncer à l'affaire, et sa conviction à cet égard est telle que si, contrairement à son avis, le Conseil de la Banque voulait passer outre, il les prierait « *d'accepter sa démission* ». Le 21 juillet, les membres du Conseil

¹ En mars 1847, la Banque de France envisagera d'utiliser le papier filigrané pour émettre un billet provisoire de 250 francs en substituant seulement les mots « BANQUE DE FRANCE » à ceux de « COMPTOIR D'ALGER ». Le stock de papier sera détruit le 14 mai 1868 dans les appareils de refonte de la papeterie du Marais, en présence du Commissaire de la Banque.

Général de la Banque de France lui demandent alors de procéder « *le plus promptement possible à la liquidation de ce que nous pourrions devoir encore à Alger* ».

Le Comptoir d'Alger est liquidé avant d'avoir pu fonctionner.

Création de la banque de l'Algérie

La banque de l'Algérie est créée en 1851 suivant le modèle de la Banque de France. Sur la demande de monsieur Lemaître, Sous-directeur du Mouvement général des fonds aux finances, la Banque élabore les billets de banque en utilisant une vignette gravée « en tailles d'épargne » par Cornouailles en 1819 pour le compte de la banque départementale de Bordeaux. Les quatre poinçons d'acier, provenant du billet d'Alger projeté en 1846, et portant en caractères arabes « Bon pour mille francs » ; « Bon pour cinq cents francs » ; « Bon pour cent francs » et « Payables à Alger » sont utilisés. Le verso est composé par Cabasson et gravé par Massey. La banque de l'Algérie confie à la Papeterie du Marais la fabrication du papier. La Banque de France se charge de l'impression identique des quatre billets. Elle applique les procédés dont elle se sert pour ses propres coupures et qui ont pour objet de les garantir contre les reproductions lithographiques.

L'aspect de cette vignette conçue au début du XIXème siècle est démodé. Plus grave, les allégories négligent complètement l'identité culturelle de ce pays et il faudra attendre près de soixante-dix ans pour que, timidement, les compositions artistiques représentent la culture arabe

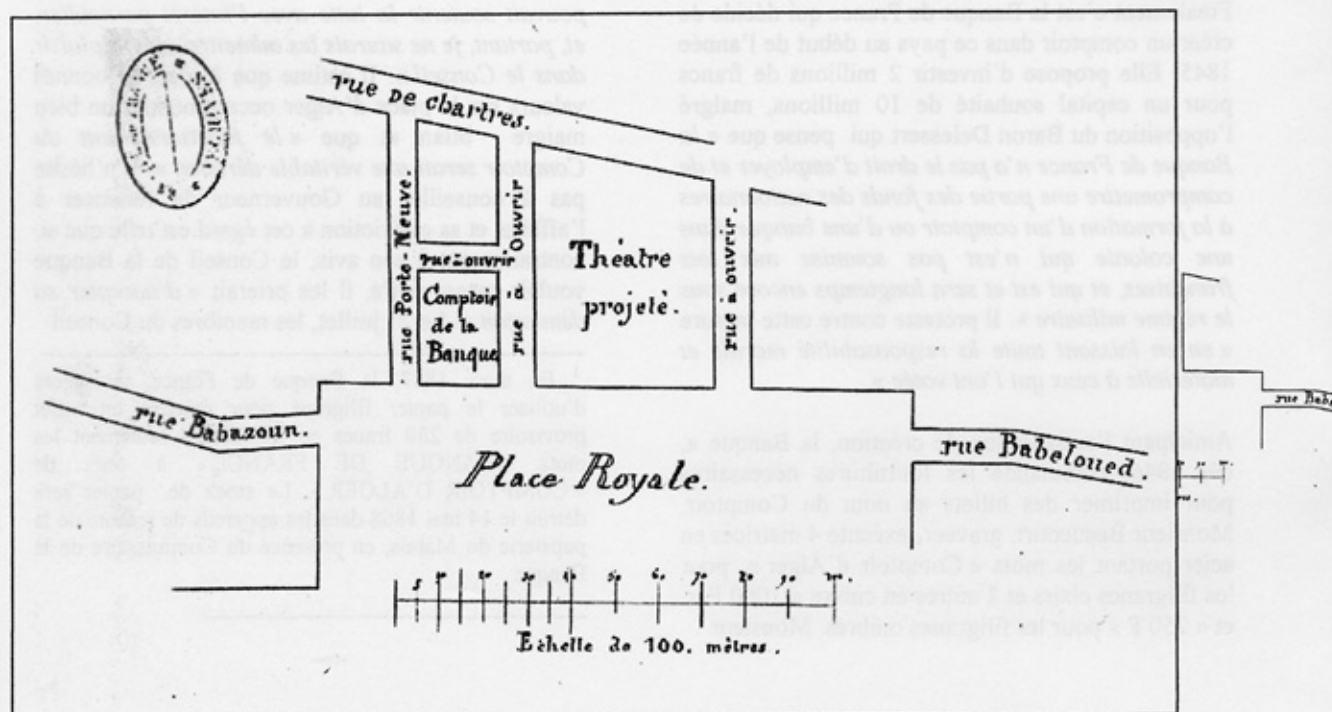
Coupure apocryphe

Une contrefaçon du billet de 100 F pour la succursale d'Oran est découverte en 1873. L'affaire est instruite par le juge d'instruction de Mostaganem. Un exemplaire, saisie comme pièce à conviction, est transmis à la Banque de France. La vignette est une reproduction grossière, dessinée d'une main malhabile, mais susceptible de tromper une population peu familiarisée avec le papier-monnaie.

Sources

Archives de la Banque de France
Correspondances diverses

Par A. Dailly



CAISSE CENTRALE DE LA
FRANCE LIBRE

ESSAIS INÉDITS

5000 FRANCS



Format : 150x85

10 FRANCS



Format : 137x76

(collection F.D.)

LES BILLETS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

COMPLÉMENTS

N° 710 P Essai du billet de 1000 francs

Semblable au type émis en 1993 sauf :

- la date de l'essai : 88
- le code barre a 5 traits au lieu de 4
- au recto : de fines hachures qui n'apparaissent plus sur le type définitif
- au verso : le masque porte de fines hachures qui n'apparaissent plus sur le type définitif
- la valeur faciale est en vert et noir sur le projet
(collection J. C.)



NOM DES ARTISTES

N° 345 2500 F (BCEAO)

Taille douce au recto du portrait par Jacques JUBERT

N° 665 10.000 F CAMEROUN (BEAC)

Recto par Jacques JUBERT

N° 914 500 F COMORES

N° 916 1.000 F COMORES

Les deux recto sont de Jacques JUBERT

(Entretien, le 11 octobre 2001, de Alain Dailly avec M. Jacques Joubert)

CANADA

M. KOLSKY

Dans le n° 10 du PM Magazine, une série de billets de carte du Canada a été décrite et illustrée.

La ligne monétaire s'arrête au billet de 100 livres, somme déjà importante en soi, lorsqu'on sait qu'un journalier gagnait à l'époque moins de 10 sous, une demi-livre.

Pourtant le commerce ne pouvait pas se contenter d'une somme aussi modeste, cent livres ne représentaient qu'une petite part d'un contrat.

C'est ici qu'interviennent les traites qui sont des effets de commerce, pouvant être endossés par différentes personnes et agir ainsi comme de véritables billets de banque.

A ce jour, il a été retrouvé deux nouvelles valeurs de traites :

250 livres et 500 livres qui viennent compléter les signes monétaires mis à la disposition des commerçants de "notre colonie du Canada".

Comptable de la Nouvelle France à Montréal
 Première. POUR 250[—] A Québec, le 15^e Octobre 1757

EXERCICE 1757
 N° 15.

MONSIEUR, au *vingt cinq prochain*
 il vous plaira payer par cette première de Change, ma seconde ne
 étant, à l'ordre de M. *Milly*
 la somme de *deux cent cinquante livres*

valeur reçue en acquits. De laquelle somme je vous rendrai compte sur
 les dépenses de cette Colonie. Je suis,

Monsieur,

Vu par nous Intendant
 de la nouvelle France.

Votre très-humble & très-
 obéissant serviteur,
Lieutenant

A Monsieur
 Monsieur *de la Roche*
 Trésorier général des Colonies,
 rue *de la Harpe*
 A PARIS.

2.
 EXERCICE 1757. *acompte des dépenses générales*
 Pour 500[—] à Québec, le 20. - Octobre 1757

N° 19.

MONSIEUR, au *vingt cinq* prochain, il vous plaira payer par cette
 seconde de change, ma première ne étant, à l'ordre de M. *Sanguin*
 la somme de *vingt livres*

valeur reçue en acquits. De laquelle somme je vous rendrai compte sur les
 dépenses de cette Colonie. Je suis,

Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant
 serviteur,
Sanguin

Vu par nous Intendant
 de la nouvelle France.

A Monsieur
 Monsieur *Bouillon de Launay*
 Trésorier général des Colonies,
 à Paris.
Nic. honore

RECAPITULATION DES ARTICLES PARUS

- P.M.7 "Les ""Queux bleues"" de l'ABNC"
Historique du 10 F katangais non émis
Faux assignats d'Argenteuil
Anatomie d'un billet tibétain
L'apollon de Tunis (sur le 5000 F Algérie)
Estonie : histoire d'une émission
Dans la presse étrangère (sept - oct. 95)
Nouveaux types de billets des TOM
- B.B. La république du Dniestr
Billets de nécessité des régions envahies
Projet répertoire
Banque de France : les dernières émissions
Dans la presse étrangère (nov.95 - avril 96)
- B.B. Les bons Deichmann
Les billets du futur
Le 100 piastres 1911 Indochine : cinq versions
Anecdotes olympiques
Dans la presse étrangère (juin - juillet 96)
- P.M. 8 Les émissions locales de Madagascar
Ile Maurice
Fabrication de papier à Biery
La plainte du pauvre Jean
La fabrication des billets de la BdF
Les ""small size"" américains
Afrique : carte des monnaies
- B.B. Les billets de la Compagnie des Indes
La valse à trois temps des billets zaïrois
Reflets d'histoire économique des papiers-monnaies
Dans la presse anglophone (août 96 - janvier 97)
- B.B. L'inconnu de Madagascar
Nouvelles de la Banque de France
Monnaies de guerre
Les vignettes-échantillons Jupiter et autres
Un billet commémoratif de 1.000.000 HK\$
Dans la presse anglophone (mars 97 - juillet 97)
- P.M. 9 Un billet de 500 F américain à revers France
Destination : billet-sur-le-net
National Bank Notes of Allegheny County
Les bons de la chambre de commerce de Calais
Une pêche miraculeuse
Les technologies de fabrication des billets
Récapitulation des articles publiés
- B.B. Billet de 1 franc de Roubaix et Tourcoing
Nouveaux billets du Congo ex-Zaïre
Dollars WEB-FW-Star notes
- P.M. 10 Les monnaies de carte au Canada
Histoire de fautes
Ile Maurice ou une erreur de 100 millions de roupies
Nouvelle gamme et faux billets
Vignettes et tickets d'entrée à Chicago en 1893
Dans la presse anglophone (août 97 - novembre98)
- B.B. Bons du Trésor de Guyane en monnaie de cuivre
Signataires des billets T.O.M.
Mise à jour de la ""Banque de l'Indochine"
Les billets scolaires
- P.M. 11 Les billets de la Banque Centrale d'Argentine
Les billets de nécessité en Auvergne
Dans la presse anglophone (janvier99 - mai99)
Faux billets à Bordeaux en 1945
Portrait de l'inca Uminahui
La saga du billet de 100 F type 1892
Les émissions des Etats associés
Mise à jour : Polynésie française
- P.M. 12 Minerve : non, Athéna : oui
BdF et l'Art du billet
Les émissions de Nouvelle Zélande
Mise à jour : Koritza
Les faux de Bojarski
La BdF au musée de Carnavalet
Les billets de la chambre de commerce de Bordeaux
A propos des faux billets de la Libération
- P.M. 13 Premiers billets de l'Ohio des émigrants français
Opium et papier-monnaie
La nouvelle série 2000 du Surinam
Le dollar est mort à Ithaca
Banque de l'Indochine essais vus et approuvés
La monnaie-matière
La numérotation de la nouvelle gamme
- P.M. 14 Dernières découvertes de la Banque de l'Indochine
Essais inédits de la BEAC
Nouvelle série au Libéria
Le bureau des gravures américain
Cent ans de signatures à la BdF
Office central de répartition des produits industriels
La monnaie provinciale 1914-18
- P.M. 15 Des spécimens de Cuba
Argentine : vers une monnaie de substitution
Les billets de la chambre de commerce de Tarare
Les signatures des billets de l'IEOM
Mise à jour : les artistes des billets d'Afrique
Errata : les billets africains de la zone franc

HISTOIRE DU PAPIER- MONNAIE FRANÇAIS

dirigée par MM. Maurice MUSZYNSKI et Maurice KOLSKY

Volumes parus :

- LES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE - LES ÉMISSIONS DU TRÉSOR,
par MAURICE MUSZYNSKI , 4^{ème} édition 1988
- LES ASSIGNATS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par MAURICE MUSZYNSKI - 1981
- LES BILLETS DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE, par MAURICE KOLSKY & MAURICE MUSZYNSKI,
2^{ème} édition, REVUE & COMPLÉTÉE - 1997
- LES BILLETS DES D.O.M. ET T.O.M., par MAURICE KOLSKY - 1987
- LES BILLETS DES CHAMBRES DE COMMERCE par JEAN PIROT - 1989
- LE PAPIER-MONNAIE DE SIÈGES ET DE CAMPAGNES DE L'ARMÉE FRANÇAISE,
par MAURICE KOLSKY 1998
- LES BILLETS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC, par MM. LECLERC & KOLSKY - 2001

A paraître :

- LES BILLETS DU MAGHREB ET DU LEVANT , par MAURICE MUSZYNSKI & MAURICE KOLSKY
- LES BILLETS DE LA GUERRE DE 1 870 par Y; JÉRÉMIE
- LES TRAITES OFFICIELLES par Maurice KOLSKY
- LES BILLETS DE CONFIANCE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par MAURICE KOLSKY.

pm
MAGAZINE

Propriété de l'AFEP

Numéro spécial du «Billet de Banque»
(Bulletin de l'AFEP)

Directeur de la publication :
Maurice KOLSKY, Président de l'AFEP

Comité de Rédaction :
Michel BECUWE
Mickael DASPRES
Yves JÉRÉMIE
Roger LECLERC
Maurice KOLSKY
Maurice MUSZYNSKI

AFEP :

Association Française pour l'Étude du Papier-Monnaie
15, rue du Château d'Eau
75010 PARIS

Toute reproduction ou traduction, mêmes partielles, sont interdites,
sauf autorisation.

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DU PAPIER MONNAIE

Association régie par la loi de 1901, aux statuts déposés à la Préfecture de Police de Paris,
le 23 novembre 1979 (J.O. n° 289 du 13 décembre 1979).

MOYENS D'ACTION :

Journée annuelle, en Février, du Papier-Monnaie à Paris.
La 20^{ème} journée aura lieu le samedi 2 février 2002 à l'hôtel Paris-Est, dans les Salons
du Relais (au 1^{er} étage de la gare de l'Est)

Bulletin périodique « LE BILLET DE BANQUE » réservé aux adhérents.

Publications : collection « L'HISTOIRE DU PAPIER-MONNAIE FRANÇAIS »
(neuf titres publiés).

SERVICES AUX ADHÉRENTS :

Circulations (trois ou quatre listes par an)
Fournitures diverses à prix préférentiels
Publications

Séries « Fleurs de Coins » (à titre exceptionnel).

L'AFEP est à la disposition des adhérents chercheurs qui souhaitent
entreprendre une étude spécialisée. Écrire au Président au siège social.

COURRIER

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une
enveloppe timbrée.

Crédit photos et remerciements : MM : M. BECUWE, Ph. CALLANT,
J. COLLIGNON, A. DAILLY, M. DASPRES, Y. JÉRÉMIE, M. KOLSKY, J. PIROT

AFEP : Siège social :

15, rue du Château d'Eau 75010 PARIS



Molière devant une scène d'acteurs d'après une gravure de Lepautre.